

CIBLE

Violence

Après les affrontements entre Serbes et Albanais du Kosovo, ceux qui opposent les Serbes et les Croates : la Yougoslavie est entrée dans une logique de guerre civile, qu'on espère passagère et limitée, mais qui semble difficilement évitable. Le communisme n'a rien effacé dans la mémoire historique des peuples, ni atténué la violence des hommes qui est d'autant plus vive que les ressemblances entre « ennemis » sont fortes.

Il est sans doute possible de trouver les responsables directs de cette situation catastrophique, et nécessaire de déplorer l'indifférence de trop nombreux pays européens. Mais le problème posé tient d'abord aux structures politiques de l'ensemble yougoslave : là comme ailleurs, pas de fédération sans fédérateur, pas de paix civile sans médiateur.

Depuis la mort de Tito, la réponse est suspendue et l'attente se paie en sang versé. Souhaitons que les peuples yougoslaves trouvent dans leur histoire et dans leur volonté le moyen de se réconcilier.

10 ANS

QUE RESTE-T-IL A FAIRE ?



Sofia

Les Bulgares veulent un roi

(p. 2)

Entretien

De Gaulle et les institutions

(p. 6/7)

M2242 - 559 - 14,00 F



Les Bulgares réclament leur roi

Pour la première fois depuis quarante-cinq ans, un membre de la Famille royale bulgare est retourné à Sofia. L'accueil délirant qu'a reçu la princesse Marie-Louise, sœur du roi Siméon II, témoigne de la vitalité du sentiment monarchique.



Ralin, figure de la résistance, le député monarchiste Marol Jurgaloff, quelques députés socialistes, des personnalités éminentes de l'opposition, dont au premier rang, le président du syndicat libre *Podkrepa*, Constantin Trentchev. Si officiellement ce dernier ne peut prononcer en faveur de la solution royale, il ne ménage pas en privé son soutien au roi et à sa famille : « l'unique personne qui n'est pas politisée en Bulgarie, la seule qui puisse permettre une consolidation de la nation et le seul dont on soit sûr qu'il ne s'est jamais compromis avec les communistes, c'est le roi Siméon ».

Ce rendez-vous avec l'Histoire est

aussi un moment d'émotion. Les retrouvailles avec ses « vieux copains de ses treize ans », sa visite au monastère de Rila où le roi Boris fut temporairement inhumé, la promenade dans l'ancien palais royal de Vrana, laissé à l'abandon, et le recueillement de la princesse sur ce qu'on croit être la tombe de son père. Et comment oublier l'ovation qu'elle reçut au stade de Sofia lors de la finale des deux équipes championnes de Bulgarie ? Comment ne pas évoquer la ferveur des prières lors de la messe dominicale en la cathédrale Saint-Alexandre Nevski ? La visite de la princesse a assurément redonné espoir au peuple bulgare. Ainsi Victor, jeune étudiant

de vingt ans, bouleversé d'avoir baisé la main de « sa » princesse : « seul le roi peut aujourd'hui nous sauver. Avec ses relations internationales il peut sauver notre économie, et comme il est neutre, il peut rassembler le pays ». Simpliste ? Peut-être, mais aujourd'hui le roi Siméon est attendu comme le père Noël, le Sauveur.

Cette visite aura aussi été un test pour la monarchie. Au parti socialiste bulgare, comme dans l'opposition démocratique on en est conscient. « Il faut désormais compter avec le roi » confiait, réticent, Stefan Savov, président du parti démocratique et qui s'est enfin décidé voici un mois à rendre visite au roi à Madrid. Mais les ex-communistes ne sont pas les moins zélés à espérer le retour du roi; ils craignent une chasse aux sorcières, dans un climat politique extrêmement tendu et voit dans Siméon une planche de salut. Quoiqu'il en soit, la monarchie est aujourd'hui clairement envisagée. Une chose qui paraissait encore incroyable il y a un an et demi. Ironie de l'histoire, quarante-cinq ans après la prise de pouvoir communiste à Sofia, la monarchie refait surface et chaque jour marque des points.

Stéphane BERN*

* envoyé spécial du Figaro-Magazine à Sofia

Capharnaüm à Libercourt

Libercourt, 10.000 habitants, cité minière du Pas-de-Calais, avait déjà de sérieux handicaps à remonter. Sa municipalité, avec une inconscience - ou un cynisme - spectaculaire, vient d'en ajouter un qui pourrait s'avérer accablant : elle a précipité ses administrés dans un referendum en forme de « guerre sainte » grotesque : la guerre à la mosquée.

Les fermetures de puits, une ségrégation sociale aggravée par l'urbanisation de l'ère industrielle, exerçant ses discriminations contre un tiers de la population - d'anciens mineurs, émigrés du Maghreb laissés sur le carreau, tandis que leurs enfants français se voyaient barrer les voies de l'assimilation... On saisit l'ampleur de la tâche et ce qu'elle suppose de patience, de tolérance et de courage civique. Cette urgence aurait pu inciter les édiles à faire un plein emploi des moyens que l'État, par le ministre Delebarre et les services d'Yves Daveze et de Roland Castro, a dégagé en faveur des milieux « désurbanisés ». Au lieu de cela, on vient de les voir ajouter le mépris à l'impuissance.

A propos du permis de construire l'extension d'une « mosquée » bien modeste (80 m²) demandé par la communauté musulmane, le maire au lieu d'instruire régulièrement le dossier a préféré laisser à la population le soin de trancher du droit qu'auront ou non les croyants de disposer d'un espace de culte. Le rejet de la chose, bien entendu majoritaire à 83,4 % des votants, est l'effet des campagnes, menées dans une union que l'on n'ose dire « sacrée » entre les communistes au pouvoir et le Front national.

Certes, l'opposition RPR-UDF et la minorité socialiste se sont retirées du débat, certes les musulmans eux-mêmes n'y ont participé qu'à 15 %, certes le curé s'est élevé en faveur de la liberté de tous les cultes et le Préfet a rappelé que la consultation n'avait



aucune base légale, mais la décadence civique révélée par l'événement donne le vertige.

Démision morale des élus et particulièrement du maire qui se désaisit de son magistère pour le mettre à l'encan de la démagogie. Irresponsabilité d'un conseil qui livre des libertés fondamentales (droit de construire, liberté du culte) à n'importe quel revisionnisme passionnel. Mépris des minorités, y compris françaises, imprévision des conséquences morales et sociales d'un tel scrutin. Cynisme enfin de ne reconnaître de droit de citoyenneté aux résidents étrangers que dans une cause perdue et humiliante pour leur identité la plus noble - celle de leur conscience de croyants.

Il est vrai que cette même pente dangereuse guette d'autres municipi-

alités en d'autres contextes. La petite ville d'Egletons, en pleine « chiraquie » ne vient-elle pas de réquisitionner, sous le prétexte controuvé d'en faire un parking, la parcelle destinée à la salle de prière des 200 musulmans de la localité (3% de la population) ?

Où diable ces officiers municipaux-là ont-ils détecté qu'il y eut une menace à l'intégrité française ? Dans le fait de prier ? Se seraient-ils autant insurgés si la ravissante enfant d'immigrés qui représentait la France avait gagné la palme de la chanson à l'Eurovision ?

Dans le capharnaüm de ces pulsions indiscernables, seul le respect d'une loi vivante, évolutive, qui reconnaisse aux citoyens leur légitime citoyenneté peut éclairer la lanterne des hésitants. Quant aux sordides alliances de fait entre les pharisiens de l'exclusion, il n'y a pas de mots assez forts pour les combattre. Il faut leur opposer en tous lieux la conviction des faits.

Luc de GOUSTINE

Retour

Jean-Pierre Chevènement est de retour dans le débat politique national puisqu'il a récemment proposé, lors d'une émission sur RTL le 5 mai, une analyse, une stratégie et des idées.

L'analyse est critique, on s'en doute, opposée à la nôtre sur le plan diplomatique mais assez proche dans le domaine économique puisque nous croyons comme l'ancien ministre à la possibilité d'une nouvelle donne. Quant à la stratégie chevènementiste, elle laisse perplexe : rassembler dans le P.S., mais tout de même avec l'espoir de recréer quelque chose à la gauche du P.S. est un pari hasardeux, surtout pour un homme qui vient d'être abandonné par nombre de ses amis en raison de son attitude pendant la guerre du Golfe. Quant à se rapprocher, en outre, des communistes, des gaullistes et de certains membres de l'UDF, c'est un beau rêve, depuis longtemps poursuivi mais qui a peu de chances de se réaliser. Peut-on attirer des gens de l'UDF avec un anti-américanisme systématique ? Il est permis d'en douter. Les communistes ? Ceux qui partent se dispersent à tous vents. Les gaullistes orthodoxes ? Les mouvements organisés se défaisaient déjà en 1981 lorsque Chevènement s'efforçaient de les rallier.

Aujourd'hui, les gaullistes orthodoxes sont divisés sur la question du Golfe et le plus fidèle à la pensée du Général (Frédéric Grendel, ancien directeur de *Notre République*) approuve la politique étrangère du chef de l'Etat. D'ailleurs, en se déclarant favorable au quinquennat, J.-P. Chevènement démontre qu'il n'est pas et ne sera jamais gaulliste : juste un populiste de gauche en quête d'ap-
pui.

R.J.

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Les Bulgares réclament leur roi - p. 3 : Capharnaüm à Libercourt - Retour - p. 4 : Dynamique de l'unité - Chronique d'un déclin annoncé - p. 5 : L'Europe à l'anglaise - p. 6/7 : De Gaulle et les institutions - p. 8 : Sorel et les marxistes - La guerre des Arabes - p. 9 : La nature, cette vue de l'esprit - p. 10 : Staline - p. 11 : Action royaliste - p. 12 : Autour d'un impossible bilan.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (90 F), 6 mois (165 F), un an (240 F), de soutien (400F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Dynamique de l'unité

Malgré les dénégations officielles de M. Zuccarelli, les choses avancent pas à pas : sur le terrain, et aussi dans la conscience radicale...

À écouter les voix autorisées du Mouvement des Radicaux de gauche, l'affaire est déjà classée : les royalistes de la NAR ne participent pas au rassemblement de la France Unie, et la question de leur entrée ne saurait être posée. A répéter cela sur tous les tons, la direction du MRG se berce d'une double illusion dont elle a d'ailleurs du mal à se convaincre.

Pour preuve la réunion, fin avril, du Comité directeur du MRG. Alors que l'entrée de la NAR dans France Unie est théoriquement hors de question, le Comité directeur a bien été obligé de l'évoquer. Pour décider à l'unanimité que la NAR doit être exclue ?

C'est ce qu'affirment certaines voix autorisées. Mais d'autres assurent que les avis sont beaucoup plus partagés : si, en gros, 60% des membres du C.D. sont effectivement hostiles à la NAR, 20% sont favorables à l'entrée des royalistes et 20% estiment qu'il appartient aux fédérations de décider de la conduite à tenir. Saluons ces partisans de l'ouverture, en espérant qu'ils sauront convaincre leurs camarades que la démocratie doit être respectée, y compris par les gardiens les plus vigilants de la vieille tradition républicaine.

Les partisans de l'ouverture ne se trouvent pas seulement au Comité directeur du MRG : sur le terrain, les premiers échos que nous avons reçus montrent que les responsables radicaux sont souvent beaucoup plus nuancés que MM. Zuccarelli et Baylet... quand ils ne nous témoignent pas de la sympathie. Il est donc



■ Jean-Michel Baylet, président d'honneur du M.R.G.

probable que les vigoureuses consignes parisiennes s'effilocheront au cours des prochains mois. D'où les deux illusions évoquées plus haut : - la première consiste à croire que la NAR n'est pas entrée dans France Unie. Or elle y participe bel et bien sur le plan national (le communiqué signé par J.-P. Soisson et B. Renouvin en fait foi) et aussi sur le plan local puisque les prochaines échéances électorales commencent à y être sérieusement envisagées. D'ores et déjà, la direction du MRG est dépassée par la dynamique de l'unité.

- la seconde est de prendre France Unie pour une annexe du MRG et de vouloir y exercer un pouvoir... souverain, alors que les Radicaux de gauche ne sont qu'une des composantes d'un rassemblement qui ne se fait pas autour de M. Zuccarelli mais autour du président de la République.

Heureusement, il n'y a pas d'illusion qui ne puisse se dissiper - et de débat qui ne puisse s'engager.

Sylvie FERNOY

Chronique d'un déclin annoncé

Henri Krasucki a annoncé qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de secrétaire général lors du prochain congrès de la C.G.T. en janvier 1992. Le bilan que l'on peut établir de son décennat est plutôt globalement négatif...

Certes le déclin de la C.G.T. est aussi celui de l'ensemble du syndicalisme en France au point que le gouvernement a dû renoncer aux élections des représentants syndicaux au conseil d'administration de la Sécurité sociale afin de ne pas mettre en évidence la faible participation électorale et donc la faible représentativité des syndicats.

Mais le comportement de la C.G.T., proche du Parti communiste, fait de contestation pure et simple, d'aveuglement et de refus systématique de tout changement, a contribué à la perte de la moitié de ses effectifs et au recul de son influence aux élections des comités d'entreprises.

Plusieurs exemples récents en témoignent :

- Le 5 avril la perte du contrôle du comité d'entreprise de la Caisse Nationale d'Assurance vieillesse au profit d'une alliance syndicale regroupant la CFDT, F.O., la CFTC et la CGC. Dans cet organisme la CGT était majoritaire depuis 1949.

- La perte - ô combien symbolique ! - de la majorité du Comité central d'entreprise de Renault et du comité de groupe en tombant à 46,6 % des suffrages contre les 51 % du précédent scrutin.

Chez Renault, la C.G.T. paie ainsi le prix de son combat quasi exclusif en faveur de ses dix militants sanctionnés, alors que la Régie était confrontée à des milliers de suppressions d'emploi. Par ailleurs, elle s'est opposée à toute modification du statut de la Régie Renault, devenue simple entreprise nationalisée avec l'État

comme actionnaire majoritaire à 75% le reste étant offert à Volvo (groupe automobile suédois privé) au titre d'un échange de participation. Pire encore, lorsque Renault a tenté de reprendre le groupe tchécoslovaque Skoda, la C.G.T. a joué contre l'intérêt de l'entreprise en laissant entendre que la reprise se traduirait par des licenciements massifs des ouvriers tchèques.

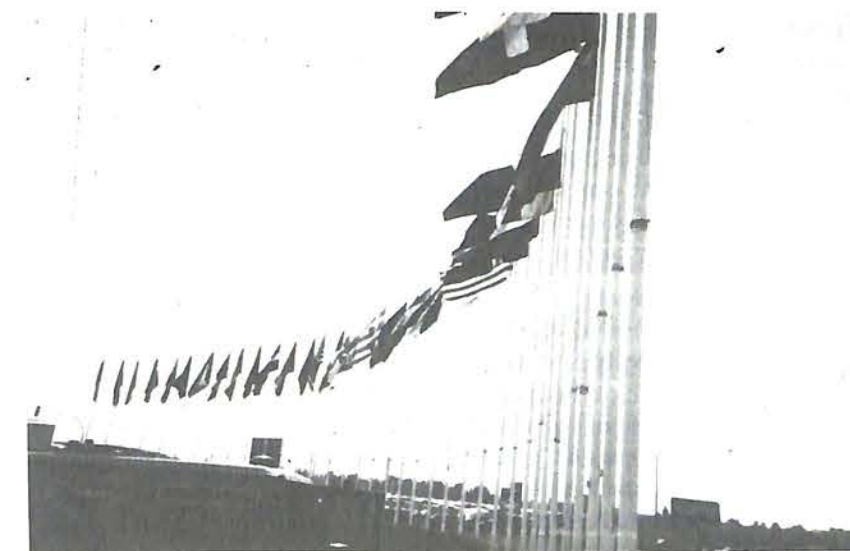
Enfin dans le monde de l'imprimerie et de la presse, la C.G.T. par l'intermédiaire du syndicat du Livre abuse de sa position dominante. Il a suffi, il y a quelques mois, que la direction des NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse parisienne) évoque les irrégularités de gestion d'un des mandataires CGT du comité des œuvres sociales pour que le syndicat bloque la parution et la diffusion des principaux quotidiens nationaux. Depuis la CGT s'est séparée de ce représentant indélicat mais l'exemple reste frappant et à l'heure où la presse quotidienne connaît de graves difficultés l'on peut s'interroger sur le bien-fondé du monopole du Syndicat du Livre et sur ses répercussions sur le prix de revient de la presse.

Le successeur d'Henri Krasucki, Louis Viannet, ne paraît pas être l'homme idoine pour que la CGT accomplisse sa nécessaire révolution tranquille, à savoir mettre en œuvre une ligne politique radicale-réformiste, pour enrayer l'irrésistible déclin préjudiciable à tout le syndicalisme.

Philippe LABARRIERE

L'Europe à l'anglaise

Les deux conférences intergouvernementales, l'une sur l'union monétaire, l'autre sur l'union politique, travaillent dans une semi-confiance, sans dramatisation ni médiatisation. Les experts savent qu'ils sont obligés de réussir et que toute discussion publique les ferait échouer. Ce n'est pas une raison pour être placé devant le fait accompli.



organisés en conséquence. Quant à Strasbourg, les particularités de notre vie politique nationale nous isolent. Les sociaux-démocrates allemands après Lafontaine retrouvent leurs racines nordiques. Leur nouveau chef, Bjorn Engholm, vient du Schleswig-Holstein à la frontière du Danemark, et a les mêmes origines géographiques que Willy Brandt et Helmut Schmidt, le plus anglophile de cœur des chanceliers. Nous n'avons jamais fait que nous croiser avec les socialistes espagnols, les seuls qui avec nous soient au pouvoir parmi les douze. Le seul social-démocrate européen français est à Bruxelles : Delors. C'est dire ! Le bilan n'est pas plus brillant à droite. La majorité européenne n'est incarnée en France que par les amis de M. Méhaignerie. Encore sont-ils sans doute moins en phase avec les

Allemands que ne le sont les Anglais. RPR et giscardiens sont, eux, carrément laissés pour compte (2).

Il n'y a pas en politique intérieure européenne, qui doit pourtant correspondre à la réalité du marché unique, de modèle pas plus que de projets français, ni à gauche ni à droite, mais une exception française comme en matière d'institutions. Encore l'indécrottable provincialisme de nos partis fait-il un obstacle aux efforts sans relâche accomplis dans les conseils européens par le seul chef d'Etat parmi les Douze qui en soit membre : le nôtre.

Lire « Royaliste » c'est bien...
... s'y abonner c'est mieux !
Votre abonnement nous aidera à développer notre action.

L'entente franco-allemande au Conseil n'a pas trouvé son relais, son expression parlementaire. Le problème de Strasbourg comme siège n'en est qu'une illustration. Elle n'est que plus fragilisée lorsque les raisons qui la sous-tendent évoluent défavorablement : la politique agricole commune en crise, le rapport mark-franc en voie d'inversion avec le poids de l'Est sur les finances d'Outre-Rhin, l'ancienne équation monnaie-défense, la stabilité monétaire payée par l'élargissement de l'espace stratégique à l'Elbe, plus inadéquante que jamais.

La tentation est grande pour la France comme pour l'Allemagne de rejoindre l'accord au prix d'inflexions légères de leurs positions, par exemple sur l'union monétaire. Un tel compromis par le bas distancierait en réalité chacun d'avec chacun sous le fallacieux prétexte de les réunir. « L'Europe à la carte » présenterait le plus grand nombre d'angle d'attaque pour les Etats-Unis.

Par delà l'obsolescence des anciennes motivations, il doit être possible de redonner à notre relation avec l'Allemagne une nouvelle vie et un équilibre plus sain, seul fondement aujourd'hui comme hier de ce que l'on a appelé l'Europe à la française, plutôt que Allemands et Français nous nous rallions à ce qui en fut la négation, ce qui serait vraiment l'ironie du sort.

Yves LA MARCK

(1) Royaliste n°548. « L'Angleterre n'est plus une île ».

(2) Royaliste n°536. « Dieu ou César ».

De Gaulle et les institutions

● **Royaliste : Pourquoi vous intéressez-vous aujourd'hui à l'œuvre institutionnelle du général de Gaulle ?**

Lucien Jaume : Elle permet de comprendre rétroactivement l'histoire antérieure. Et puis nous approchons d'un tournant : je constate que de nombreuses voix s'élèvent à droite et à gauche pour la révision de la Constitution, afin de réduire le pouvoir du président de la République et d'augmenter celui du Parlement. Pour que les débats soient clairs, il faut tenter de comprendre ce que le général de Gaulle avait vraiment voulu faire.

Certes, de Gaulle n'est pas un théoricien, ce n'est pas un philosophe - l'action doit pour lui toujours s'adapter aux circonstances - mais c'est un analyste. Pour moi, sa thèse est la suivante : la France est à la recherche d'un pouvoir d'Etat fort, distinct du pouvoir représentatif des assemblées élues, et lesté de la responsabilité devant le peuple. C'est là une thèse différente de la conception monarchique, et de la doctrine républicaine établie. L'expression « *pouvoir d'Etat fort* » signifie à la fois la prééminence de l'Etat sur le législatif et sur la société civile : il est clair que pour de Gaulle l'Etat n'est pas un instrument, et que ce n'est pas non plus simplement l'expression de la société : fondamentalement, c'est un pouvoir qui a les moyens de gouverner, et qui veille au respect de l'intérêt général. Le souci de de Gaulle, c'est de donner à l'Etat le maximum de prééminence - je dirais presque de transcendance - et le maximum de légitimité démocratique. Y a-t-il tension entre ces deux aspects ? Oui. Y a-t-il contradiction ? Oui : elle existe dans l'histoire française et elle a été formulée dès septembre 1789.

● **Royaliste : Comment de Gaulle assure-t-il cette prééminence de l'Etat ?**

Lucien Jaume : Il est nécessaire que l'Etat ait une tête » dit de Gaulle. Dans ses *Mémoires de Guerre*, il montre que l'exécutif ne doit pas procéder du Parlement qui réunit les « *délégations des intérêts particuliers* » - d'où la nomination du chef de l'Etat par le peuple. La métaphore de la « *tête* » est celle de la monarchie, et elle heurte la tradition républicaine car la République c'est l'impersonnalité des lois, c'est aussi le régime d'un corps collectif délibérant et ordonnant à l'exécutif d'appliquer les lois. Le Parlement exprime quant à lui la diversité de la société - ce qui n'est pas rien pour de Gaulle - mais la volonté politique n'est pas dans l'Assemblée.

Dans le même texte, il est indiqué que le chef de l'Etat consulte le peuple par le referendum et par la dissolution : telle est la légitimation démocratique du pouvoir prééminent du chef de l'Etat. De Gaulle tient profondément à cette légitimité démocratique, qui fait le partage entre la République et la monarchie. Plus tard, dans une allocution, de Gaulle reviendra sur la nécessité de cette « *tête* », en insistant sur son caractère démocratique et sur le fait qu'elle est « *conforme aux leçons et aux traditions de notre longue histoire* ». Notez que le caractère démocratique vient en premier : le peuple est la source de la légitimité, qui permet en retour « *la responsabilité du chef de l'Etat devant le peuple* ». De Gaulle a été obsédé par l'idée de responsabilité politique, qui avait été dévoyée par le bonapartisme. Dans le vocabulaire gaullien, la responsabilité est globale : le chef de l'Etat répond en personne, il répond principalement de la République (il faut que quelqu'un réponde de la chose publique),

il répond devant tous et pas seulement devant les représentants.

● **Royaliste : Comment se fait le lien entre l'œuvre gaullienne et la Révolution ?**

Lucien Jaume : Le débat sur les institutions est ouvert par Mirabeau en septembre 1789. Son option, c'est la synthèse du pouvoir d'Etat et de la légitimation démocratique - je ne dis pas de la responsabilité, à cause de l'hérédité monarchique et du fait que le roi ne saurait partir lorsqu'il est sanctionné. Mirabeau propose que le roi reste comme chef du pouvoir exécutif et qu'il soit doté d'un droit de veto - qui peut se prolonger en un

« *appel au peuple* » lors d'un conflit sur une loi entre le chef de l'exécutif et l'Assemblée. Quels sont les présupposés de Mirabeau ?

- D'abord, c'est une mise en question de la thèse de l'identité entre volonté générale et représentation. Mirabeau prévoit l'apparition d'une « *espèce d'aristocratie de fait* » qui deviendra également hostile au monarque, qu'elle voudra égaler, et au peuple, qu'elle cherchera à tenir à l'écart : Mirabeau s'attend à une confiscation de la volonté générale par les députés et il heurte évidemment la Constituante.

- Deuxième présupposé : le roi, chef de l'Etat, pourra être le gardien de

l'intérêt général, par une impartialité qui lui est propre, et il sera le représentant de la nation ; il sanctionne « *les actes de la législation en les déclarant conforme à la volonté générale* ». L'Assemblée aura le monopole de l'initiative des lois mais elle sera toujours exposée au risque d'un appel au peuple par le roi. Le roi a droit de veto, mais si le conflit se prolonge le roi doit dissoudre l'Assemblée : si les mêmes sont réélus, le roi doit accepter la loi.

On voit que la prééminence du chef de l'Etat est claire, mais elle n'est pas illimitée : la sanction royale, dit Mirabeau, « *n'est point la prérogative du monarque, mais la propriété, le domaine de la nation* ». Ainsi l'appel au peuple fonctionnera, sans que Mirabeau le dise, comme un exercice direct de la souveraineté populaire, et en même temps, ce qu'il dit, comme un test de la légitimité des actes du chef de l'Etat.

Les idées de Mirabeau annoncent d'autant plus celles du général de Gaulle que la gauche de l'Assemblée rejoint Mirabeau pour favoriser la démocratie directe. En septembre 1789, on trouve une alliance des défenseurs de l'autorité de l'Etat et des démocrates radicaux - alliance que l'on retrouvera dans le bonapartisme, ce qui n'est pas un hasard, et aussi dans le gaullisme. Mais le projet de Mirabeau échoue au profit de la doctrine Sieyès de la représentation, qui va devenir par la suite l'opinion républicaine : les représentants, c'est la nation elle-même, donc on ne peut en appeler à la nation ; la loi est l'expression de la volonté générale, l'exécutif en assure les conditions d'application ; « *tout député est représentant de la nation entière* », formule qui va passer dans presque toutes les constitutions européennes. Or de Gaulle prend le contre-pied de cette formule dans un discours de septembre 1965 en affirmant que le président de la République est le « *seul représentant* » de la nation toute entière : je m'étonne que généralement on n'ait pas souligné la chose.

Dans le même discours de Gaulle dit que les partis représentés au Parlement sont « *des organisations constituées pour faire valoir des tendances particulières et soutenir les intérêts de telle ou telle catégorie* ».

Donc c'est une réévaluation complète de ce que la 3^e et la 4^e République avaient établi : la volonté politique ne peut plus être dans le Parlement, mais dans la « *tête* » de l'Etat. Toujours dans le même texte, de Gaulle insiste sur « *l'avènement du peuple en tant que tel et collectivement comme la source directe du pouvoir du chef de l'Etat et le cas échéant comme le recours direct de celui-ci* », le président étant défini comme « *le représentant et le mandataire de la nation tout entière* » qui « *trace la conduite* » de cette nation dans les domaines essentiels et qui dispose du droit de dissolution. Il faut rappeler à ce propos que le droit de dissolution apparaissait aux républicains comme un droit monarchique, comme une atteinte aux droits du Parlement. En fait, les républicains confondaient la prééminence du pouvoir d'Etat et la monarchie ; de ce fait la Révolution a bien fondé une société mais, comme le disait Prévoist-Paradol en 1868, elle restait à la recherche de son gouvernement. La Révolution a magnifié le peuple et la nation à travers ses représentants, mais elle a mis la nation à la place du pouvoir d'Etat. Le rôle de de Gaulle a été de remettre la nation et le pouvoir d'Etat à leur place. En effet, la France reste à la recherche de son gouvernement jusqu'en 1958, ce qu'explique de Gaulle dans les *Mémoires d'Espoir* en évoquant son retour au pouvoir : il faut, dit-il, doter le pays « *d'institutions qui lui rendent la stabilité et la continuité dont il est privé depuis 169 ans* » ... c'est-à-dire depuis 1789.

● **Royaliste : Comment expliquez-vous les rapports entre de Gaulle et les partis politiques ?**

Lucien Jaume : Le général de Gaulle a été mal aimé des partis politiques dès la Libération et il le leur a bien rendu. C'est là un trait connu, mais souvent mal compris : il n'y a pas d'hostilité *a priori*, mais une analyse de la situation française et une attitude pragmatique qui en découle. Depuis 1789, les corps associatifs sont mal vus en France ; quand ils apparaissent ils sont suspects et ils virent à la faction, au complot : c'est l'exemple des Jacobins, qui a profondément marqué. Guizot écrit dans ses *Mémoires* que « *la France n'a jamais été un pays de vrais partis politiques. Ja-*

mais les grands intérêts et les grands principes divers ne s'y sont groupés, disciplinés, et mis en présence les uns des autres pour conquérir la prépondérance dans le gouvernement du pays ». Il ajoute qu'il y avait autour de la royauté « *un public sans organisation régulière, mettant toute sa liberté à regarder, à critiquer, à fronder, comme des spectateurs au théâtre...* » Aussi la monarchie constitutionnelle n'a-t-elle pas trouvé de partis « *qui fussent prêts à jouer le rôle auquel elle les appelait* ».

Faute de cette représentation stable des intérêts et des opinions, la politique a été et reste un spectacle, nous dit Guizot. Or de Gaulle fait la même analyse - parce qu'il connaît fort bien le 19^e siècle, parce qu'il lit Guizot et parce qu'il observe son temps. Dans ses *Mémoires d'Espoir*, il déplore que les partis exploitent « *la faculté démesurée d'oubli des clientèles électorales* », « *l'antique propension française à se disperser en tendances verbeuses et à s'amuser des jeux politiques comme on le fait des luttes du cirque ou des concours au mât de cocagne* ».

Dès la Libération, de Gaulle considère que les partis politiques iront vers la conquête des places au lieu d'organiser la société : en mettant à part le Parti communiste « *nulle organisation ne dispose du nombre, ni du crédit, qui lui permettrait de prétendre à l'autorité nationale* », dit-il dans les *Mémoires de Guerre*, en déplorant leur « *décadence* » : « *la passion doctrinale qui fut jadis la source, l'attrait, la grandeur des partis, ne saurait se maintenir intacte en cette période de matérialisme indifférente aux idéaux* » ce qui entraîne les partis à ne plus représenter que les intérêts, à n'être animés que par des professionnels faisant carrière.

Comme Léo Hamon l'a montré au colloque De Gaulle, le général n'est pas contre les partis, il est contre « *le régime exclusif des partis* ». D'autre part, je crois que de Gaulle a voulu dépasser le débat entre monarchie et république. Ce n'est pas un monarque républicain qu'il a voulu instituer, ni une monarchie présidentielle : sa préoccupation, c'est la légitimation démocratique créatrice de la responsabilité du chef de l'Etat.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR



■ De Gaulle par Salvador Dalí (Décembre 1974).

Staline

1er mars 1952 au petit matin. Effondré au pied de son bureau Staline agonise. Les heures passent, l'entourage s'inquiète ; comment forcer la porte du « chef » sans y être autorisé ? Même jour, 23h, Starostine le secrétaire personnel se décide et, horrifié, découvre le tyran inconscient. Appeler V. Vinogradov son médecin personnel ? Impossible. Depuis quelques mois il croupit en prison. Appeler quelqu'autre praticien ? Impossible. En exécution des ordres donnés, on ne peut laisser les médecins approcher Staline sans l'autorisation de Bériia. Où dénicher cet ivrogne obsédé sexuel ? Dans les bras d'une femme naturellement. Eméché, en compagnie de Malenkov, il arrive enfin à la datcha du dictateur. Il a compris. Le « chef » n'a rien, il dort, et devant l'entourage pétrifié, il referme la porte. Le 2, il revient accompagné de quelques médecins terrorisés. C'est fini. Svetlana, la fille, est figée, Vassili, le fils, ivre comme d'habitude, invective l'entourage, Istomina, la maîtresse - des maîtresses non pour les sentiments mais pour l'hygiène - hurle.

Le 5 mars, la nouvelle du décès est annoncée au monde, des millions d'hommes et de femmes, plus Aragon, versent des torrents de larmes, parmi elles D. Volkogonov qui ne sait pas encore que son père et ses deux oncles, fusillés en 1937, sont les victimes de celui auquel il vient de consacrer plus de 500 pages hallucinantes. Non pas biographie au sens classique du terme mais davantage « *portrait politique* » dessiné par un léniniste convaincu qui a eu accès à une masse considérable de documents, d'archives, de confidences.

Ce livre fourmille donc d'une impressionnante quantité de détails toujours significatifs qui jalonnent la vie de ce satrape mi-oriental. Il faut choi-

Une biographie hallucinante d'un homme que des millions de gens ont aimé jusqu'à lui offrir leur vie. La plus colossale imposture que l'histoire de l'humanité ait jamais connue.



sir. On ne s'arrêtera donc pas sur l'origine de la conversion de ce séminariste en révolutionnaire, seules des hypothèses sont avancées et là n'est pas l'essentiel. La grande question qui se pose est de savoir comment ce médiocre a pu concentrer entre ses mains la totalité du pouvoir de l'Etat, de l'armée et du parti et donner son nom non pas à une pensée originale mais à un système pervers qui, selon l'auteur, n'est que la théorie et la pratique pervertie du socialisme.

La seule, la grande astuce de cet esprit pratique, la seule qualité qui lui soit reconnue, est d'avoir usurpé le droit sans partage, d'interpréter, de commenter, de présenter les idées de Lénine. Finalement, « *la défense systématique que Staline a faite du Léninisme a créé une illusion tenace dans l'esprit de millions d'hommes. Staline, toujours au côté du chef, avait été son compagnon, son élève, son continuateur* ».

Qu'enseigne l'histoire ? Que Staline, contrairement à la légende et aux photos trafiquées, n'a jamais participé aux côtés de Lénine, de façon significative, à la révolution d'Octobre alors que les années passant, il en est devenu l'artisan principal. Quel élève ? Quel continuateur ? « *Le très*

grand penseur et coryphée de la science » n'a été qu'un vulgarisateur dogmatique du marxisme, un interprète primitif des idées de Lénine dont il a retaillé nombre d'entre elles. Il ne comprit jamais le rapport de la théorie à la pratique ainsi que l'essence du développement social. Il fallait que la vie fut comme la théorie. Le déterminisme ne laisse nulle place pour la création. « *L'intellect stalinien est prisonnier de dogmes et d'une forme primaire de scolastique* ». Partant de là, cette pensée repose sur un matérialisme vulgaire fondé sur la violence et c'est un des reproches majeurs que fait l'auteur à Staline que d'avoir évacué l'essence humaniste du socialisme ce qui lui a permis d'entreprendre des répressions de masse, de considérer l'emploi systématique de la violence comme chemin possible pour l'édification du socialisme alors qu'en fait, Staline a recouru à la terreur sans aucune justification historique. La terreur absolue.

Sa propre famille en partie anéantie, son épouse Nadejda suicidée mais plus vraisemblablement assassinée de ses propres mains. Fusillés ses rares amis Kamenev, Zinoviev ; fusillés ceux qui furent ses proches au parti :

1108 des 1225 délégués du XVIIème congrès du PC, 98 des 139 membres du comité central à la même époque ; fusillés ceux qui lui faisaient ombrage, tel le célèbre maréchal Toukhatchevski et ses compagnons jugés l'année suivante. Rien n'échappait à sa folie meurtrière, même les symboles les plus sacrés : Kroupskaïa, la propre épouse de Lénine qui eut la bonne idée de décéder la veille de son arrestation. Et les 20 ou 30 millions de simples citoyens victimes de celui qu'on appelait le petit père des peuples et les millions de soviétiques victimes indirectes, lors du second conflit mondial, des conceptions stratégiques stupides imposées à une armée rouge décapitée par les purges, par le maréchal séminariste. La liste des horreurs est loin d'être close, les effets pervers du stalinisme remarquablement analysés, continuant de nos jours à se faire sentir à tous les niveaux de la société soviétique.

L'URSS n'a pas fini de payer cette sinistre aventure, aventure que D. Volkogonov qualifie de « *déformation* » puisqu'il reconnaît qu'elle était contenue en germe dans le marxisme, avec publié en 1988 dans la *Literatournaïa Gazeta*.

En complément à cette biographie, on pourra lire *Vychinski le procureur de Staline* par Arcadi Vaksberg, vice-président du Pen Club d'URSS, ex-journaliste à la *Literatournaïa Gazeta*. Là également, l'horreur à chaque page, et bassesse et lâcheté mises au service de la tyrannie.

Michel FONTAURELLE

Staline, triomphe et tragédie par Dimitri Volkogonov - Ed. Flammarion - Prix franco 216 F.

Vychinski le procureur de Staline par Arcadi Vaksberg - Ed. Albin Michel - Prix franco 162 F.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

● **Mercredi 15 mai** - Autant il est assez facile d'analyser l'évolution des anciens pays du bloc de l'Est, autant celle de l'Union soviétique est source d'interrogations. Les démissions spectaculaires de conseillers proches de Gorbatchev, les rumeurs de coup d'Etat militaire, la répression dans les pays baltes, les craquements dans l'ensemble des Républiques de l'Union, sont autant d'éléments inquiétants. Nous avons demandé à **Alexandre ADLER** de venir nous donner son analyse et ses perspectives sur « **La situation en URSS** ».

● **Mercredi 22 mai** - **Pierre FAVIER** et **Michel MARTIN-ROLAND** sont journalistes à l'AFP. A ce titre, ils ont vécu ces dix années de « **La décennie Mitterrand** » comme des observateurs privilégiés, étudiant tous les faits et gestes du Président de la République. Mais pour écrire leur livre ils ne se sont pas bornés à rassembler leurs souvenirs, ils ont interrogé plus de 200 témoins et dépouillé des masses d'archives souvent confidentielles. D'où l'intérêt exceptionnel de leur travail.

● **Mercredi 29 mai** - Sujet non encore fixé.

● **Mercredi 5 juin** - Magistrat à la Cour des Comptes, député européen **Jean-Louis BOURLANGES** avait publié il y a trois ans un livre « **Droite, année zéro** » qui avait fait un certain bruit. Observateur lucide de sa famille politique, il viendra nous parler de « **L'évolution de la droite française** » et de ses chances de surmonter les problèmes qu'elle doit affronter.

● **Mercredi 12 juin** - En janvier 1791, la Révolution est encore fraîche et joyeuse. Dix-huit mois plus tard, la guerre est aux portes de Paris et la royauté agonise. La

clef de ce bouleversement sans précédent dans notre histoire pourrait se trouver dans la réponse à cette question : pourquoi les Français ont-ils été incapables de bâtir une monarchie constitutionnelle ? Cette réponse **Michel WINOCK** tente de la trouver dans son dernier livre « **L'échec au Roi** » qu'il viendra nous présenter.

ILE-DE-FRANCE

Le 13 avril dernier, Jean-Pierre Soisson, président du secrétariat national de France Unie et Bertrand Renouvin, au nom de la NAR, signaient un communiqué commun officialisant l'entrée de la NAR dans France Unie.

La Fédération NAR Ile-de-France organise, dans les locaux du mouvement (17 rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage), **le samedi 8 juin de 15 h à 18 h** une « **Table ronde** » sur le thème « **Pourquoi et comment la NAR entre à France Unie** ? ». Cette table ronde sera animée par Hugues Bouchu, délégué régional avec la participation de Bertrand Renouvin. Outre les adhérents de la NAR, nous invitons tous ceux de nos lecteurs qui s'interrogent sur le sens de notre adhésion à France Unie à venir en discuter avec nous.

GRAND OUEST

Les adhérents et sympathisants de la Bretagne et des Pays de Loire sont invités à une réunion à **Angers le vendredi 7 juin** sur le thème « **Pourquoi la NAR entre à France Unie** ? » avec la participation de Bertrand Renouvin. La rencontre aura lieu à partir de 18 h au Continental-Hôtel, 14 rue Louis de Romain (près de la poste) et sera suivie d'un dîner.

Inscriptions et renseignements complémentaires en écrivant à : **Nicolas LUCAS** - B.P. 2141 - 49021 Angers cedex 02 ou **Didier LE ROUÉ** - 5 rue de Daoulas - 35760 St Grégoire

MAINE ET LOIRE

Tous les samedis matin de 9 h à 10 h, **Nicolas Lucas**, délégué départemental tient une permanence au Continental-Hôtel, 14 rue Louis de Romain à Angers. Lecteurs et sympathisants sont invités à prendre contact avec lui.

Ah que voilà une bonne idée !

Un de nos lecteurs et ami de la première heure nous écrit : « *Ils ne tiendront pas six mois !* » : c'était la réflexion que faisaient tous les sceptiques il y a vingt ans lorsque vous avez créé la NAR et vous êtes toujours là et bien là ! Parfois irritants, toujours étonnants, vous tenez bien haut le flambeau du royalisme et pour cela soyez remerciés. Comme je connais vos habitudes difficiles financières je verse mon obole et vous suggère d'appeler tous vos lecteurs à en faire autant pour fêter ce vingtième anniversaire... ».

Notre ami a raison et il n'a pas été le seul à avoir la même idée puisque nous publions ci-dessous une liste de souscripteurs qui spontanément nous ont envoyé une aide. Espérons que ce bon exemple donnera des idées à tous nos autres lecteurs qui auront à coeur de participer à notre « **Souscription du 20^e anniversaire** ». Que tous en soient d'avance remerciés.

Yvan AUMONT

Liste des souscripteurs

Mme Auboyneau 200 F - Paul Balta 50 F - Armand Barbier 500 F - Georges Bleuse 50 F - Pour fêter la réconciliation 100 F - A.C. 37 F - Philippe Clavel 120 F - Amadeu Ciscar Penella 210 F - Jean Dauvergne 60 F - Arnaud Declunder 40 F - Gérard Delbos 10 F - Roger Doin 160 F - Jean Ebstein-Langevin 60 F - Philippe Fermon 200 F - Frédéric Gratz 85 F - Jean-Marie Gurvil 100 F - Anonyme Vincennes 110 F - Mme Alice Kuhn Levy 260 F - Lacroix 10 F - V. de L. 100 F - Anne Larivière 50 F - Mme France Lasnier 60 F - Antoine Lazinier 60 F - Guy Leclerc Gayrau 300 F - Bernard Lhote 200 F - Un lycéen 94 F - Bernard Martin 100 F - Mlle Francine Martin 200 F - Denis Matton 300 F - Pierre Montard 50 F - Christian Mory 200 F - Michel Paris 100 F - Xavier Perrodeau 100 F - Roger de Roquancourt 60 F - Anonyme Lyon 120 F - Mme Sandahl 10 F - Pour Jean IV Washington 250 F - Mme Verdonc 500 F - Simon Willotte 200 F.

Total de cette liste 5416 F

ABONNEMENTS DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « **Royaliste** ». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « **Royaliste** ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
.....
.....

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris



Autour d'un impossible bilan

Pourquoi impossible, ce bilan qui fait partie ce mois-ci des travaux journalistiques obligés ? Tout simplement parce que l'œuvre entreprise en mai 1981 n'est pas achevée et qu'il faudra, après 1995, prendre encore un peu de recul pour dire le sens de ce ; qui a été accompli et tenter un jugement d'ensemble.

Bien sûr, il serait facile de faire un résumé rapide et bien équilibré des éloges et des blâmes. Mais à quoi bon rappeler une fois de plus les raisons de notre soutien au chef de l'Etat, et le contenu de nos critiques ? Plutôt que cette satisfaction médiocre et sans risques, essayons de saisir quelques aspects des mouvements en cours dans l'ordre politique et dans la société, selon qu'ils résultent de la volonté présidentielle ou de phénomènes plus ou moins spontanés.

INSTITUTIONS

Le premier de ces mouvements concerne l'unité de la nation, qui ne va pas sans une forte symbolique de l'Etat. De ce point de vue, une conciliation de nos grandes traditions - monarchique, républicaine - s'opère depuis 1958 et François Mitterrand, loin de l'empêcher, la favorise à sa manière :

- d'abord en démontrant, jour après jour depuis dix ans, qu'un homme de gauche peut respecter la Constitution, poursuivre l'évolution institutionnelle au lieu de rompre avec elle, et exprimer autant que possible le souci de l'arbitrage. Le fait que l'opposition ne le conteste plus sur ces différents points souligne l'ampleur des changements qui s'accomplissent dans les mentalités et dans les stratégies.

- ensuite en s'efforçant d'associer les représentants de traditions très diverses aux responsabilités politiques. Tel est le sens de l'ouverture réalisée en 1988, et tel est sans doute le projet qui

inspire le rassemblement de la majorité présidentielle au-delà des limites habituelles de la gauche : il y a là une idée d'avenir, que « *France unie* » pourrait développer si chacune de ses composantes comprend l'enjeu d'un dialogue entre toutes les traditions démocratiques du pays.

- cependant, la perspective favorable qui se déroule sous nos yeux est assombrie par la campagne d'une grande partie de la classe politique en faveur du quinquennat, qui ruinerait trente années d'acquis institutionnels s'il était adopté. Quant à la synthèse entre les traditions monarchique et républicaine, elle trouve sa limite dans les ambiguïtés (de la fonction présidentielle) et dans les contradictions (au sein de l'exécutif) que le système actuel interdit de dépasser.

GÉNÉRATION

L'évolution du pouvoir politique s'accompagne d'une crise de l'Etat, bien antérieure à 1981, qui affecte tout à la fois sa capacité de décision et son organisation. Le président de la République ne peut l'ignorer et ne reste pas inactif. Mais le mouvement à saisir est ici particulièrement discret, même s'il devient décisif dans un proche avenir : il ne se manifeste pas par de grandes réformes, mais par l'accession aux responsabilités de celles et ceux qui pourront les accomplir. Qui ? Des hommes et des femmes qui travaillent ou ont travaillé à l'Elysée en vue de la réalisation du projet présidentiel : par exemple Elisabeth Guigou, Hubert Védrine, Jean-Louis Bianco, Anne Lauvergeon. La participation de nombreuses femmes à l'exercice du pouvoir n'est d'ailleurs pas la moindre des évolutions en cours, et l'importance de la « *génération Mitterrand* », dont on a tant parlé en 1988, n'a pas encore été complètement mesurée. Il est significatif que les principaux re-

présentants de cette génération participent à la mise en œuvre de la politique étrangère, qui devrait marquer profondément les évolutions qui se dessinent dans le domaine du droit international et en ce qui concerne la réunion de l'Europe toute entière...

Mais la lenteur et la timidité des réformes qui touchent à la justice, mais la faiblesse du projet économique par rapport aux intentions exprimées il y a dix ans, mais l'état de la société qui contredit l'idée socialiste d'une protection des personnes contre la violence de l'économie ? Notre contestation est trop constante et trop nette sur ces points pour qu'il soit besoin de redire nos doutes, nos critiques et nos impatiences. Il est vrai que la ou les crises de l'économie, la mode néo-libérale, l'affaiblissement du mouvement syndical et le désarroi du Parti socialiste ont empêché ou ralenti des évolutions nécessaires. Mais cette conjonction négative appartient déjà au passé puisque notre pays avait retrouvé jusqu'à ces derniers mois le chemin de la croissance tandis que l'idéologie du marché commence à décliner. Sans espérer une rapide renaissance du syndicalisme, ni trop attendre d'un parti socialiste déchiré par ses rivalités, il devrait être possible de relancer la dynamique économique et sociale sans s'embarrasser de l'orthodoxie budgétaire ni des fausses frayeurs d'un patronat qui n'a pas su saisir les chances offertes au cours des années quatre-vingt.

Quatre ans ne seront pas de trop pour accomplir les transformations qui permettront à l'œuvre présidentielle de développer ses effets positifs bien après le mois de mai 1995. L'autorité incontestée dont dispose François Mitterrand permet de vastes entreprises, que les misères et les désarrois de la société exigent. Il n'y a pas d'unité qui tienne sans œuvre de justice.

Bertrand RENOUVIN